

GUIDE DES FAMILLES : RENTRÉE 2015-2016

Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique (S.I.R.P.)

Saint-Thual – La Baussaine



Les attributions du S.I.R.P. :

Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

- Choix des activités
- Fonctionnement du service
- Facturation

Garderie et étude surveillée :

Après les T.A.P., les enfants non-récupérés sont placés sous la surveillance de l'agent de garderie.

- Fonctionnement du service
- Facturation

Gestion du personnel

- 12 agents de service
- 2 agents mis à disposition par les communes

Transport

- Service pris en charge par le Conseil Général.
- Navette reliant les 2 sites scolaires pour les échanges de garderies.

Restauration scolaire

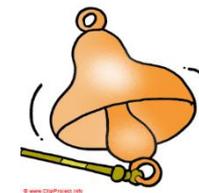
- Choix du prestataire
- Fonctionnement du service
- Facturation

S.I.R.P. St-Thual La Baussaine

Secrétariat : 12 rue de tourdelin – Mairie – 35190 SAINT THUAL

Tél. : 02.99.66.82.02 mairie.saint-thual@wanadoo.fr

HORAIRES DE CLASSE



École primaire (Saint-Thual) :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

De 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 15h30

Le mercredi, de 8h45 à 11h45

École maternelle (La Baussaine) :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

De 9h00 à 12h15 et de 13h45 à 15h45

Le mercredi, de 9h00 à 12h00

Monsieur Emmanuel ARTUR est le directeur de l'école, répartie sur 8 classes : 3 maternelles à La Baussaine et 5 primaires à Saint-Thual.

Il est joignable sur le site de Saint-Thual au 02.99.66.86.47 ou au 06.38.67.45.01.

Téléphone site de La Baussaine : 02.99.66.79.04 (répondeur).

Une carte d'autorisation de retour seul au domicile, après la fin des T.A.P., est à compléter et à signer des parents, comme l'année dernière - (Faire la demande en mairie de Saint Thual, par téléphone : 02.99.66.82.02).

L'accueil des enfants à l'école se fait 10 minutes avant le début des cours.



Parkings des écoles à votre disposition :

- Saint-Thual : à la salle polyvalente
- La Baussaine : au terrain de foot

Tout stationnement sur la route, devant les écoles, ou sur le parking de la Maison de retraite, est strictement interdit.

ÉTUDE SURVEILLÉE

Ce service est proposé sur les 2 sites

Entre 17h00 et 17h30

Il est facturé en même temps que la garderie et au même tarif de 1€ la ½ heure.

L'inscription
est à
effectuer
auprès de la
mairie de
St Thual

Une seule facture par
mois sera établie
regroupant l'étude
surveillée et la garderie.



GARDERIE

Tarif :
1€ La ½ heure*

Site de Saint-Thual

Le matin : de 7h30 à 8h30, Le soir : de 16h30 à 19h00

NOUVEAU :

Le mercredi midi de 11h45 à 13h00

Garderie St Thual : 02.99.66.86.47

Site de La Baussaine

Le matin : de 7h15 à 8h45, Le soir : de 16h45 à 18h45

Le mercredi midi : de 12h00 à 12h30

Garderie La Baussaine : 02.99.66.79.04

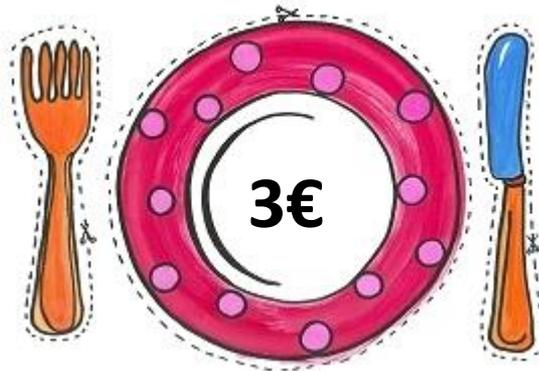
***Rappel de la délibération du 11/12/2014 :**

« En cas de dépassement d'horaire, la facturation sera faite au coût salarial de 15€ l'heure ».

RESTAURATION SCOLAIRE

Chaque enfant **commande son repas** auprès de l'enseignant vers 9h **pour le jour même.**

Tout repas commandé sera facturé.



Règlement sur facture, à régler vers le 20 du mois suivant à la trésorerie de Tinténiac.

Mode de règlement : **prélèvements automatiques de préférence** (formulaire à compléter sur demande), espèces, chèques, par Internet (service Tipi)

- La société prestataire est **RESTECO** basée à Tinténiac.
- Les repas sont livrés en **liaison chaude**
- Il y a 2 services par site
- Pause méridienne : de 12h15 à 13h45

ALLERGIES ET RÉGIMES SPÉCIFIQUES :

Si votre enfant est allergique (gluten, arachide, lait, ...) ou suit un régime spécifique (végétarien, sans porc, ...) :

Contactez le Président du SIRP, Philippe LOMET, DÈS LA RENTRÉE pour remplir une fiche*, signée des parents. Cette démarche est obligatoire selon la réglementation en vigueur avec RESTECO.

**RESTECO ne préparera les repas spéciaux qu'en possession de la fiche de chaque enfant concerné, (prix du repas majoré).*





TRANSPORT SCOLAIRE INTER-SITES

Seuls les enfants âgés de 3 ans et plus peuvent emprunter la navette.
Une accompagnatrice est présente dans le bus.

MATIN :

8h30 : La Baussaine
8h40 : Saint-Thual
8h50 : La Baussaine

SOIR :

16h25 : Saint-Thual
16h35 : La Baussaine
16h45 : Saint-Thual

MERCREDI MIDI :

11h50 : Saint-Thual
12h05 : La Baussaine
12h15 : Saint-Thual

Le mercredi
vers les
centres de
loisirs

Le transport vers les centres de loisirs est organisé par le SIVU « Anim'6 ». Les **inscriptions** sont à prendre **auprès de Familles rurales** via le site Internet : www.famillesrurales-hedetinteniac.provweb.eu ou auprès de l'Accueil de Loisirs de Tinténiac.

Le mercredi midi, les enfants inscrits préalablement au centre de loisirs, emprunteront une 2^{ème} navette :

- Au départ de La Baussaine, pour les conduire à TINTENIAC,
- Au départ de St-Thual, pour les conduire à ST-DOMINEUC.

Le mercredi soir, les parents récupèrent eux-mêmes leurs enfants au centre de loisirs.

Le SIRP n'est pas responsable des inscriptions de vos enfants au Centre de Loisirs.

Les membres élus du SIRP

Président : **Philippe LOMET**
Le Portail, 35190 Saint-Thual



Vice-président : **Jérémy LOISEL**
12 Côteaux de la Heurteloie,
35190 La Baussaine

Secrétaire : **Vincent ARBONA**
La Ville Outre, 35190 La Baussaine
Titulaire : **France LEMAITRE**
2 lotissement les Prunus, 35190 La Baussaine
Titulaire : **Marie-Christine NOSLAND**
La Pironnais, 35190 Saint-Thual
Titulaire : **Claude PAPADOPOULOS**
10 rue d'Armor, 35190 Saint-Thual

Suppléant : **Jean-Philippe AUSSANT**
1 rue de la Libération, 35190 La Baussaine
Suppléant : **Loïc COMMEUREUC**
La chapelle aux Grignards, 35190 Saint-Thual
Suppléante : **Séverine GUYOT**
9 lotissement les Prunus, 35190 La Baussaine
Suppléant : **Sébastien LEFEUVRE**
Le vieux Bourg, 35190 Saint-Thual

Le personnel territorial

| SERVICES | SAINT-THUAL | LA BAUSSAINE |
|-------------------------------------|---|--|
| CANTINE | <ul style="list-style-type: none"> - Franceline CHENU - Nicole GUÉNEUC - Mélanie SUREAU - Kévin LETOUX - Elodie PICHON HAMON | <ul style="list-style-type: none"> - Aurélie MORIN / Elodie PICHON HAMON - Odile CHEVALIER - Angélique DÉAL - Marie-Christine VIGNER - Julia JAUMET |
| MENAGE | <ul style="list-style-type: none"> - Nicole GUÉNEUC - Elodie PICHON HAMON | <ul style="list-style-type: none"> - Marie-Christine VIGNER - Elodie PICHON HAMON - Gwénaëlle LEFEBVRE |
| T.A.P. | <ul style="list-style-type: none"> - Mélanie SUREAU - Viviane LOMET - Kévin LETOUX - Marjolaine MALLET - Gwénaëlle LEFEUVRE - Elodie PICHON HAMON | <ul style="list-style-type: none"> - Aurélie MORIN - Angélique DÉAL - Odile CHEVALIER - Aurélie FROMENTOUX - Julia JAUMET |
| ETUDE SURVEILLÉE | <ul style="list-style-type: none"> - Franceline CHENU | <ul style="list-style-type: none"> - Angélique DÉAL |
| GARDERIE | <ul style="list-style-type: none"> - Elodie PICHON HAMON - Marjolaine MALLET - Mélanie SUREAU | <ul style="list-style-type: none"> - Odile CHEVALIER - Elodie PICHON HAMON - Gwénaëlle LEFEBVRE - Julia JAUMET |
| A.T.S.E.M | | <ul style="list-style-type: none"> - Angélique DÉAL - Odile CHEVALIER - Aurélie FROMENTOUX / Aurélie MORIN - Mélanie SUREAU (le mercredi) - Marjolaine MALLET (le mercredi) - Gwénaëlle LEFEBVRE (le mercredi) |
| NAVETTE MATIN | <ul style="list-style-type: none"> - Marie-Christine VIGNER | |
| NAVETTE SOIR | <ul style="list-style-type: none"> - Viviane LOMET | |
| NAVETTE CLSH Tinténiac - mercredi | | <ul style="list-style-type: none"> - Marjolaine MALLET |
| NAVETTE CLSH St-Domineuc - mercredi | <ul style="list-style-type: none"> - Franceline CHENU | |